



Formation 2023

**La formation syndicale : un droit et un outil
pour la construction syndicale !**

Inscrivez-vous !

Tél : 03 84 21 03 07

E-mail : ud90@cgt.fr

1 Janvier

- 9 au 13 : Développer la CGT (2ème partie)
- 16 au 20 : Elu Comité Social et Economique
- 23 au 27 : Commission Santé Sécurité au Travail
- 31 : Journée d'étude Réforme des retraites

2 Février

- 2 & 3 : PRUDIS (La preuve au prud'homme)
- 2 : Journée d'étude Combattre les idées de l'extrême droite
- 3 à 17h : Accueil Nouveaux Syndiqués
- 13 au 17 : Activités Sociales & Culturelles (CSE)
- 21 au 23 : Participer à la vie de la CGT (Module 1, 2 & 3)
- 27 au 3 mars : Participer à la vie de la CGT (Module 1, 2 & 3)
- Journée d'étude Amiante

3 Mars

- 6 au 10 : PRUDIS (La preuve au prud'homme)
- 13 au 17 : Elu Comité Social & Economique

3 Mars

- 20 au 24 : Trésorier - Commission Financière et de Contrôle
- 30 & 31 : Commission Santé Sécurité au Travail

4 Avril

- 6 & 7 : Intervenants formation syndicale
- 7 à 17h : Accueil Nouveaux Syndiqués
- 24 au 29 : Conseiller du salarié
- Journée élu CSE (Compte Entreprise)

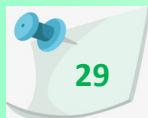
5 Mai

- 22 au 26 : Participer à la vie de la CGT (Module 1, 2 & 3)
- Journée d'étude De l'argent, il y en a

6 Juin

- 1 & 2 : Violence au travail (CARSAT)
- 5 au 9 : Délégué Syndical
- 15 & 16 : Accident du Travail & Maladie professionnelle

9 Septembre

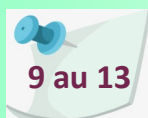


Risques psycho-sociaux

10 Octobre



Accueil Nouveaux Syndiqués

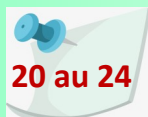


Elu Comité Social et Economique

11 Novembre



Rédiger un tract Sens des mots



Développer la CGT (1ère partie)

11 Novembre



PRUDIS (Barème Macron & arrêt cour de cassation)



Feuille de paye Salaire

12 Décembre



Participer à la vie de la CGT (Module 1, 2 & 3)



Commission Santé Sécurité au Travail



Accueil Ingénieurs Cadres & Techniciens

L'OFFRE DE FORMATION DE LA CGT

OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

ACTEUR TOUTE SA VIE

OUTILLER AU MANDAT

Secrétaire général
Collectif de direction
Formateur
Délégué syndical...

IMPULSER
la démarche de la CGT

DÉVELOPPER
la CGT

PARTICIPER
à la vie de la CGT

S'IMPLIQUER DANS LA CGT
Pour tous les syndiqués, dès l'adhésion

DÉCOUVRIR LA CGT
Pour tous les salariés

CHSCT, CE, CSE, DP, CTE, CAP, CT...
Conseiller prud'homme
Conseiller du salarié
Défenseur syndical
Administrateur salarié
CPAM, URSSAF, CAF

Notre architecture de formation est composée de trois familles de formations complémentaires, qui ne peuvent être réalisées indépendamment...

ÊTRE ACTEUR TOUTE SA VIE
Une colonne vertébrale indispensable pour tous, constituée par les formations dites générales.

Il s'agit de donner à tous nos syndiqués des bases solides et partagées par tous. L'accès à une culture générale syndicale est indispensable pour être acteur dans la bataille des idées, en connaissant mieux le fonctionnement de la société et du monde dans lequel nous évoluons. La CGT veut des syndiqués auteurs, acteurs et décideurs dans l'organisation. Cela nécessite de connaître nos modes de fonctionnement et nos règles de vie basés notamment sur la démocratie et le fédéralisme.

ÉQUIPER POUR LE MANDAT
Former pour assurer pleinement un mandat donné par le syndicat, dans ou hors de l'entreprise.

Être élu CSE dans l'entreprise, Conseiller du salarié ou mandaté par la CGT dans un organisme interprofessionnel, cela ne s'improvise pas. Bien sûr il y a la transmission par ceux qui occupent déjà ou ont assuré le même mandat ; mais cela ne suffit pas. La formation au mandat permet d'aborder les savoirs nécessaires, ainsi que la conception que porte la CGT... en résumé ce qu'attend la CGT de sa représentation dans les instances ou organismes concernés.

ÉQUIPER POUR LA RESPONSABILITÉ
Former pour participer à la vie de l'organisation dans une responsabilité.

Les militants qui s'impliquent dans le fonctionnement de la CGT à quelque niveau que ce soit (Union locale, Union départementale, Comité régional, Fédération ou Confédération) permettent d'assurer le lien indispensable entre les syndiqués, et d'impulser partout la mise en œuvre de notre démarche syndicale vers les salariés. Chaque prise de responsabilité doit s'accompagner d'une formation qui permet de connaître nos pratiques et d'être plus efficace.